

LES DIVISIONS DE L'ARMÉE DE CAMPAGNE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Basé sur l'ouvrage « De Tieltse soldaten in de Eerste Wereldoorlog »,
avec l'autorisation de Carlos Heytens, auteur, et du cercle d'histoire locale
« De Roede van Tielt », éditeur.

L'ÉTÉ 1914 ET LA MOBILISATION

La modification de 1913 de la loi sur la milice (remplaçant les systèmes précédents de conscription et d'appel d'un fils par famille par l'appel sous les drapeaux de tous les hommes physiquement aptes) engendre un nombre considérable de nouvelles classes de milice et permet la constitution d'une armée plus importante. L'organisation militaire de la fin 1913 reflète cette évolution, avec une expansion de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie. L'armée de campagne est composée de six divisions d'armée (D.A.) et d'une division de cavalerie (D.C.), toutes dotées d'éléments des quatre armes (infanterie, cavalerie, artillerie et génie). Les nouvelles divisions d'armée sont composées chacune de trois ou quatre¹ brigades mixtes (Br. mixte), d'un régiment de cavalerie, d'un régiment d'artillerie, d'un bataillon de génie, d'un corps de transport et d'une section de télégraphistes. Une brigade mixte sur pied de paix comprend :

- un régiment d'infanterie avec un état-major et trois bataillons, comprenant chacun quatre compagnies² composées de trois pelotons ;
- une compagnie de mitrailleuses (Cie M.) attachée à l'état-major du régiment d'infanterie³ ;
- un groupe d'artillerie, composé de trois batteries montées, chacune avec quatre canons de type C. 75 TR. Lorsqu'elles sont placées sur pied de guerre, les brigades mixtes sont renforcées chacune par un régiment d'infanterie dédoublé et un peloton de gendarmerie (Gd). La compagnie de mitrailleuses est placée sous les ordres du commandant de la brigade mixte.

La nouvelle division de cavalerie se compose, tant sur pied de paix que sur pied de guerre, de trois brigades de cavalerie comprenant chacune deux régiments de cavalerie, du bataillon de carabiniers cyclistes, d'un groupe d'artillerie à cheval avec trois batteries de quatre canons de type C. 75 TR et d'un corps de transport.

En 1914, l'armée œuvre encore à la mise en place de cette nouvelle organisation et lorsque la guerre éclate, la transition n'a pas encore été entièrement réalisée. Ainsi, les groupes d'artillerie des divisions d'armée n'obtiennent leur troisième batterie qu'en avril 1914. Les régiments d'artillerie au niveau des divisions d'armée ne disposent pas encore des groupes d'obusiers prévus. Les obusiers Ob. 105A ont été commandés à la société Krupp, mais la livraison est sans cesse reportée. La division de cavalerie est privée de troisième brigade.

Infanterie

Sur pied de paix, la nouvelle organisation nécessite un vingtième régiment d'infanterie.

Par conséquent, le régiment de carabiniers (C.) est divisé en un 1^{er} et un 2^e régiment de carabiniers. Les deux régiments sont désormais constitués de trois bataillons, numérotés I, II et III, comprenant chacun quatre compagnies, comme la plupart des autres régiments d'infanterie. Le 2^e carabiniers est rattaché

au 1^{er} carabiniers au sein de la caserne Prince Baudouin, à Bruxelles. Le 1^{er} carabiniers conserve son école régimentaire à Wavre et le 2^e carabiniers obtient sa propre école à Nivelles. Le 15 décembre 1913, le Ve bataillon du régiment d'origine, les carabiniers cyclistes, devient un bataillon indépendant de carabiniers cyclistes (Bn C.cy.), rattaché à la nouvelle division de cavalerie casernée à Vilvorde. Les régiments de ligne dédoublés (Li.) sont identifiés par le numéro du régiment actif augmenté de 20. Pour les régiments de chasseurs à pied (Ch.), ce numéro augmenté de 3 et pour les régiments de carabiniers, de 2. Lorsqu'il est dédoublé, l'unique régiment de grenadiers (Gr.), qui n'a pas de numéro sur pied de paix, reçoit le numéro 1 et le régiment dédoublé, le numéro 2. Les trois bataillons du régiment actif et du régiment dédoublé portent les numéros I, II et III. La numérotation du 14^e régiment de ligne, qui compte quatre bataillons, est adaptée.

Aperçu de l'infanterie des divisions d'armée

1	2 ^e Br. mixte	E.M., 2 ^e et 22 ^e de ligne, 2 ^e Cie M.	4	8 ^e Br. mixte	E.M., 8 ^e et 28 ^e de ligne, 8 ^e Cie M.
D.	3 ^e Br. mixte	E.M., 3 ^e et 23 ^e de ligne, 3 ^e Cie M.	D.	10 ^e Br. mixte	E.M., 10 ^e et 30 ^e de ligne, 10 ^e Cie M.
A.	4 ^e Br. mixte	E.M., 4 ^e et 24 ^e de ligne, 4 ^e Cie M.	A.	13 ^e Br. mixte	E.M., 13 ^e et 33 ^e de ligne, 13 ^e Cie M.
2	5 ^e Br. mixte	E.M., 5 ^e et 25 ^e de ligne, 5 ^e Cie M.		15 ^e Br. mixte	E.M., 1 ^{re} et 4 ^e chasseurs à pied, 15 ^e Cie M.
D.	6 ^e Br. mixte	E.M., 6 et 26 de ligne, 6 ^e Cie M.	5	1 ^{re} Br. mixte	E.M., 1 ^{er} et 21 ^e de ligne, 1 ^{re} Cie M.
A.	7 ^e Br. mixte	E.M., 7 ^e et 27 ^e de ligne, 7 ^e Cie M.	D.	16 ^e Br. mixte	E.M., 2 ^e et 5 ^e chasseurs à pied, 16 ^e Cie M.
3	9 ^e Br. mixte	E.M., 9 ^e et 29 ^e de ligne, 9 ^e Cie M.	D.	17 ^e Br. mixte	E.M., 3 ^e et 6 ^e chasseurs à pied, 17 ^e Cie M.
D.	11 ^e Br. mixte	E.M., 11 ^e et 31 ^e de ligne, 11 ^e Cie M.	6	18 ^e Br. mixte	E.M., 1 ^{er} et 2 ^e grenadiers, 18 ^e Cie M.
A.	12 ^e Br. mixte	E.M., 12 ^e et 32 ^e de ligne, 12 ^e Cie M.	D.	19 ^e Br. mixte	E.M., 1 ^{er} et 3 ^e carabiniers, 19 ^e Cie M.
	14 ^e Br. mixte	E.M., 14 ^e et 34 ^e de ligne, 14 ^e Cie M.	A.	20 ^e Br. mixte	E.M., 2 ^e et 4 ^e carabiniers, 20 ^e Cie M.

Lors de la mobilisation du 15 décembre 1913 au 15 décembre 1914, l'infanterie est organisée de la manière suivante, comme prescrit :

- classes de milice 1911 et 1909 : intégralement dédiées aux régiments d'infanterie d'active ;
- classes de milice 1912, 1910, 1908 et 1907 : intégralement dédiées aux régiments d'infanterie dédoublés ;
- classe de milice 1906 : comblement des lacunes dans les régiments ;
- classes de milice 1905 à 1899 : intégralement dédiées aux vingt régiments de forteresse.

Cavalerie

La nouvelle organisation prévoit douze régiments, un pour chaque division d'armée et six pour la division de cavalerie. Il est donc décidé de compléter les huit régiments existants par quatre nouveaux régiments. Les deux régiments de chasseurs à cheval (Ch.Ch.) sont dotés d'un 3^e, 4^e et 5^e régiment et les quatre régiments de lanciers (L.), d'un cinquième régiment. Les deux régiments de guides (G.) sont maintenus. Au moment de la mobilisation, cependant, seuls le 5^e lanciers et le 4^e chasseurs à cheval sont formés. Malines et Louvain sont les villes de garnison de ces nouveaux régiments. Vu l'absence des deux autres régiments, la division de cavalerie ne compte que deux brigades de cavalerie au lieu des trois prévues (Br. C.). Lors de la mobilisation, les régiments bénéficient des cavaliers des classes de milice 1912 à 1906⁴.

1 D.A.	3 ^e lanciers (Bruges)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e Esc	4 D.A.	1 ^{er} lanciers (Namur)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e Esc	
2 D.A.	4 ^e chasseurs à cheval (Louvain)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e Esc	5 D.A.	2 ^e chasseurs à cheval (Mons)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e Esc	
3 D.A.	2 ^e lanciers (Liège)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e Esc	6 D.A.	1 ^{er} chasseurs à cheval (Tournai)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e Esc	
D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides (Bruxelles)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e Esc	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers (Gand)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e Esc
		2 ^e guides (Bruxelles)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e Esc		5 ^e lanciers (Malines)	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e Esc

Artillerie⁵

L'artillerie des nouvelles divisions d'armée prévoit un groupe de trois batteries C. 75 TR par brigade mixte et un régiment d'artillerie de trois groupes au niveau de la division. Ce régiment comprend un groupe de trois batteries de canons C. 75 TR et deux groupes de trois batteries d'obusiers Ob. 105A chacun. Les obusiers n'ayant pas été livrés, les régiments d'artillerie sont limités à un groupe de canons C. 75 TR. Il existe cependant deux exceptions : le 2^e régiment d'artillerie dispose temporairement d'un second groupe de canons C. 75 TR et le 6^e régiment d'artillerie, en tant que IV^e groupe, obtient le groupe d'artillerie à cheval issu de la dissolution de la 2^e division de cavalerie de l'ancienne armée de campagne. L'artillerie des divisions se présente comme suit :

1 D.A.	Gr A./2 ^e Br. mixte	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie (Gand)	
	Gr A./3 ^e Br. mixte	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie (Brasschaat)	
	Gr A./4 ^e Br. mixte	7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie (Bruges)	
	1 ^{er} artillerie	1 ^{re} , 2 ^e Bie Res (Gand)	
	I Gr	10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie (Brasschaat)	
2 D.A.	Gr A./5 ^e Br. mixte	19 ^e , 20 ^e , 21 ^e Bie (Anvers)	
	Gr A./6 ^e Br. mixte	22 ^e , 23 ^e , 24 ^e Bie (Anvers)	
	Gr A./7 ^e Br. mixte	25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie (Anvers)	
	2 ^e artillerie	3 ^e , 4 ^e Bie Res (Lierre)	
		I Gr	28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie (Lierre)
	II Gr	31 ^e , 32 ^e , 33 ^e Bie (Louvain)	
3 D.A.	Gr A./9 ^e Br. mixte	43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie (Tirlemont)	
	Gr A./11 ^e Br. mixte	37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie (Beverlo)	
	Gr A./12 ^e Br. mixte	40 ^e , 41 ^e , 42 ^e Bie (Liège)	
	Gr A./14 ^e Br. mixte	46 ^e , 47 ^e , 48 ^e Bie (Liège)	
	3 ^e artillerie	5 ^e , 6 ^e Bie Res (Liège)	
	I Gr	49 ^e , 50 ^e , 51 ^e Bie (Liège)	
4 D.A.	Gr A./8 ^e Br. mixte	58 ^e , 59 ^e , 60 ^e Bie (Laeken)	
	Gr A./10 ^e Br. mixte	64 ^e , 65 ^e , 66 ^e Bie (Tirlemont)	
	Gr A./13 ^e Br. mixte	67 ^e , 68 ^e , 69 ^e Bie (Namur)	
	Gr A./15 ^e Br. mixte	61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie (Charleroi)	
4 ^e artillerie	7 ^e , 8 ^e Bie Res (Tirlemont)		
	I Gr	70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie (Tirlemont)	
5 D.A.	Gr A./1 ^{re} Br. mixte	79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie (Audenarde)	
	Gr A./16 ^e Br. mixte	82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie (Mons)	
	Gr A./17 ^e Br. mixte	85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie (Tournai)	
	5 ^e artillerie	9 ^e , 10 ^e Bie Res (Louvain)	
	I Gr	88 ^e , 89 ^e , 90 ^e Bie (Louvain)	
6 D.A.	Gr A./18 ^e Br. mixte	97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie (Bruxelles)	
	Gr A./19 ^e Br. mixte	100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie (Bruxelles)	
	Gr A./20 ^e Br. mixte	103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie (Bruxelles)	
	6 ^e artillerie	11 ^e , 12 ^e Bie Res (Bruxelles)	
		I Gr	106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie (Bruxelles)
	IV Gr	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie à cheval (Malines)	
D.C	Gr artillerie à cheval	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie à cheval (Tervueren)	

Pour renforcer les batteries d'artillerie de campagne, les artilleurs des classes les plus jeunes sont mobilisés. Ceux des classes plus anciennes sont affectés aux douze batteries de réserve des régiments d'artillerie au niveau de la division d'armée, formant ensuite les dix-huit batteries montées de l'artillerie de forteresse.

Génie

La réorganisation de la fin de l'année 1913 sépare définitivement le génie des troupes de forteresse de celui de l'armée de campagne. Il existe désormais un bataillon indépendant composé de deux compagnies de pionniers-pontoniers par division d'armée et une compagnie de pionniers-pontoniers cyclistes pour la division de cavalerie.

HIVER 1914 - 1915

Toutes les unités de l'armée de campagne, lourdement éprouvées par une guerre de mouvement qui a duré près de trois mois, sortent de la bataille de l'Yser davantage meurtries.

Fin 1914, tous les régiments nouvellement dédoublés, à l'exception du 4^e chasseurs à pied, sont à nouveau dissous. Les régiments reconstitués ne présentent alors plus de composition uniforme. Les effectifs varient en fonction des pertes subies.

Les pelotons de gendarmerie des brigades mixtes supprimées sont fusionnés en escadrons au niveau de la division. Pendant ce temps, les divisions d'armée, à l'exception de la première et de la quatrième, ont également cédé leurs régiments de cavalerie à d'autres unités.

Infanterie

À l'instar de la 5^e division d'armée, qui dispose déjà d'une compagnie de cyclistes par brigade mixte depuis le 21 août 1914, les autres divisions d'armée en sont dotées également à la mi-septembre 1914. Après la dissolution des régiments dédoublés, à l'exception du 4^e chasseurs à pied, les hommes restants sont versés aux régiments mères, mais il n'est plus question alors d'un nombre égal de bataillons dans les autres régiments. Toutefois, tous les bataillons disposent encore de quatre compagnies. Seule la 3^e division d'armée, entrée en guerre avec dix régiments d'infanterie au début du mois d'août grâce au renfort offert par la 15^e brigade mixte, dispose encore de six régiments avec lesquels sont formés trois brigades mixtes. La 2^e division de cavalerie, reconstituée pendant la guerre de mouvement, est également dotée de son bataillon de carabiniers cyclistes, le 28 janvier 1915.

1 D.A.		2 ^e de ligne (quatre Bn et Cie M.)	4 D.A.	8 ^e de ligne (trois Bn et Cie M.)
		3 ^e de ligne (quatre Bn et Cie M.)		10 ^e de ligne (trois Bn et Cie M.)
		4 ^e de ligne (quatre Bn et Cie M.)		13 ^e de ligne (trois Bn et Cie M.)
		compagnie cycliste		compagnie cycliste
2 D.A.		5 ^e de ligne (quatre Bn et Cie M.)	5 D.A.	1 ^{er} de ligne (trois Bn et Cie M.)
		6 ^e de ligne (quatre Bn et Cie M.)		2 ^e chasseurs à pied (trois Bn et Cie M.)
		7 ^e de ligne (quatre Bn et deux Cie M.)		3 ^e chasseurs à pied (trois Bn et Cie M.)
		compagnie cycliste		compagnie cycliste
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	9 ^e de ligne (trois Bn)	6 D.A.	grenadiers (trois Bn, deux Cie M.)
		14 ^e de ligne (trois Bn)		1 ^{er} carabiniers (trois Bn, trois Cie M.)
		Cie M.		2 ^e carabiniers (trois Bn, deux Cie M.)
		compagnie cycliste		
	2 ^e Br. mixte	11 ^e de ligne (trois Bn)	1 D.C.	1 ^{er} Bn carabiniers cyclistes (trois Cie et trois Sec M.)
		12 ^e de ligne (trois Bn)		un escadron cycliste par régiment de cavalerie
		Cie M.	2 D.C.	II ^e Bn carabiniers cyclistes (trois Cie et trois Sec M.)
	3 ^e Br. mixte	1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn)		un peloton cycliste par régiment de cavalerie
		4 ^e chasseurs à pied (deux Bn)		
		Cie M.		
	compagnie cycliste			

Cavalerie

À partir du 4 octobre 1914, toujours lors des batailles autour d'Anvers, une brigade de cavalerie indépendante est formée, comprenant entre autres les régiments de cavalerie de la 2^e division d'armée (4^e chasseurs à cheval), de la 3^e division d'armée (2^e lanciers) et de la 6^e division d'armée (1^{er} chasseurs à cheval). Cette brigade est déjà dissoute pendant la retraite vers l'Yser ; ses régiments, ainsi que le 2^e chasseurs à cheval, forment alors le noyau d'une deuxième division de cavalerie, organisée comme indiqué ci-dessous. Les 3^e et 1^{er} lanciers restent avec leur division d'armée d'origine jusqu'au début de 1918.

1 D.A.	3 ^e lanciers (quatre Esc)		1 D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides (quatre Esc, quatre Sec M.)
2 D.A.					2 ^e guides (quatre Esc, quatre Sec M.)
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte		2 D.C.	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers (quatre Esc, quatre Sec M.)
	2 ^e Br. mixte				5 ^e lanciers (quatre Esc, quatre Sec M.)
	3 ^e Br. mixte				1 ^{er} chasseurs à cheval (quatre Esc, deux Sec M.)
	groupe « lanciers de forteresse »				2 ^e chasseurs à cheval (quatre Esc, deux Sec M.)
4 D.A.	1 ^{er} lanciers (quatre Esc)				groupe « guides de forteresse »
5 D.A.	groupe « gendarmerie »			4 Br. C.	2 ^e lanciers (quatre Esc, deux Sec M.)
6 D.A.					4 ^e chasseurs à cheval (quatre Esc, Sec M.)

Artillerie⁵

Les divisions d'armée, à l'exception de la 4^e, reçoivent les premières batteries lourdes (obusiers - Ob.) équipées d'obusiers allemands de 10,5 cm capturés près de la Marne par les Français. Cet obusier est appelé « Ob. 105A » par les Belges, le « A » signifiant « allemand ». Il s'agit du type d'obusier commandé par la Belgique avant la guerre, mais jamais livré.

L'arsenal d'artillerie est complété un peu plus tard par des obusiers de 105 mm et 120 mm fabriqués par la firme française Schneider. Les désignations belges sont Ob. 105 S. et Ob. 120 S.

1 D.A.	2 ^e de ligne	Gr A. (1 ^{re} , 46 ^e , 48 ^e Bie)	4 D.A.	8 ^e de ligne		
	3 ^e de ligne	Gr A. Gr (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)		10 ^e de ligne		
	4 ^e de ligne	Gr A. (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)		13 ^e de ligne		
	1 ^{er} artillerie	I ^{er} Gr (10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie) Bie Ob. 105 S.		4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (59 ^e , 60 ^e Bie) II ^e Gr (70 ^e , 71 ^e Bie) III ^e Gr (58 ^e , 72 ^e Bie)	
2 D.A.	5 ^e de ligne	Gr A. (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)	5 D.A.	1 ^{er} de ligne		
	6 ^e de ligne	Gr A. (22 ^e , 23 ^e , 24 ^e Bie)		2 ^e chasseurs à cheval		
	7 ^e de ligne	Gr A. (25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie)		3 ^e chasseurs à cheval		
	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (31 ^e , 32 ^e , 33 ^e Bie) Bie Ob. 120 S.		5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie) II ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie) III ^e Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie) IV ^e Gr (88 ^e , 89 ^e , 90 ^e Bie) Bie Ob. 105 divers (trois)	
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	Gr A. (61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie)		6 D.A.	grenadiers	Gr A. (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
	2 ^e Br. mixte	Gr A. (40 ^e , 41 ^e , 42 ^e Bie)			1 ^{er} carabiniers	Gr A. (100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie)
	3 ^e Br. mixte	Gr A. (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)	2 ^e carabiniers		Gr A. (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)	
	3 ^e artillerie	I ^{er} Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 ^e Bie) II ^e Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie) Bie Ob. 120 S.	6 ^e artillerie		I ^{er} Gr (106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie) Bie Ob. 105A	
1 D.C.	I ^{er} Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)					
2 D.C.	II ^e Gr artillerie à cheval (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)					

Génie

Les troupes du génie des divisions d'armée – un seul bataillon par division d'armée au début de la guerre – sont portées à deux bataillons par division d'armée. Ces bataillons ne sont plus organisés de manière homogène, notamment en raison du manque d'hommes. La 2^e division de cavalerie reçoit également, comme la 1^{re} division de cavalerie, sa compagnie de pionniers-pontoniers cyclistes.

1 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	4 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie, 4 ^e Cie)
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	5 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
2 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	6 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie, 4 ^e Cie)
3 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	1 D.C.	Cie pionniers-pontoniers cyclistes
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	2 D.C.	Cie pionniers-pontoniers cyclistes

MAI 1915 – FIN 1915

Infanterie

Les 1^{er}, 3^e, 8^e, 10^e et 13^e régiments de ligne et les 2^e, 3^e et 4^e régiments de chasseurs à pied se voient attribuer un bataillon d'infanterie supplémentaire. Tous les bataillons disposent désormais de quatre compagnies. Le nombre d'armes automatiques augmente. En plus des compagnies de mitrailleuses déjà en place, chaque bataillon est doté d'une ou de deux sections de mitrailleuses Colt ou Hotchkiss, et même de trois pour les carabiniers cyclistes.

1 D.A.		2 ^e de ligne (quatre Bn, deux Cie M.)	4 D.A.	8 ^e de ligne (quatre Bn, Cie M.)	
		3 ^e de ligne (cinq Bn, deux Cie M.)		10 ^e de ligne (quatre Bn, Cie M.)	
		4 ^e de ligne (quatre Bn, deux Cie M.)		13 ^e de ligne (quatre Bn, Cie M.)	
		compagnie cycliste		compagnie cycliste	
2 D.A.		5 ^e de ligne (quatre Bn, deux Cie M.)	5 D.A.	1 ^{er} de ligne (quatre Bn, deux Cie M.)	
		6 ^e de ligne (quatre Bn, Cie M.)		2 ^e chasseurs à pied (quatre Bn, deux Cie M.)	
		7 ^e de ligne (quatre Bn, deux Cie M.)		3 ^e chasseurs à pied (quatre Bn, deux Cie M.)	
		compagnie cycliste		compagnie cycliste	
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	9 ^e de ligne (trois Bn)	6 D.A.	grenadiers (trois Bn, deux Cie M.)	
		14 ^e de ligne (trois Bn)		1 ^{er} carabiniers (trois Bn, trois Cie M.)	
		Cie M.		2 ^e carabiniers (trois Bn, deux Cie M.)	
		compagnie cycliste			
	2 ^e Br. mixte	11 ^e de ligne (trois Bn)	1 D.C.	I ^{er} Bn carabiniers-cyclistes (trois Cie et trois Sec M.)	
		12 ^e de ligne (trois Bn)			
		Cie M.	2 D.C.	II ^e Bn carabiniers-cyclistes (trois Cie et trois Sec M.)	
	3 ^e Br. mixte	1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn)			
		4 ^e chasseurs à pied (trois Bn)			
		Cie M.			
	compagnie cycliste				

Cavalerie

L'organisation des divisions de cavalerie demeure inchangée.

Un « corps de cavalerie » est toutefois créé en août 1915 : il est composé d'un quartier général et des deux divisions de cavalerie.

1 D.A.		3 ^e lanciers (quatre escadrons et deux sections M.)
2 D.A.		
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	
	2 ^e Br. mixte	
	3 ^e Br. mixte	
		groupe « lanciers de forteresse » (deux escadrons)
4 D.A.		1 ^{er} lanciers (quatre escadrons et deux sections M.)
5 D.A.		groupe « gendarmerie » (deux escadrons)
6 D.A.		
1 D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides (quatre escadrons et quatre sections M.)
		2 ^e guides (quatre escadrons et quatre sections M.)
	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers (quatre escadrons et quatre sections M.) 5 ^e lanciers (quatre escadrons et quatre sections M.)
2 D.C.	3 ^e Br. C.	1 ^{er} chasseurs à cheval (quatre escadrons et deux sections M.)
		2 ^e chasseurs à cheval (quatre escadrons et deux sections M.)
		groupe « guides de forteresse » (deux escadrons)
	4 ^e Br. C.	2 ^e lanciers (quatre escadrons et une section M.) 4 ^e chasseurs à cheval (quatre escadrons et une section M.)

Artillerie⁵

Plusieurs batteries de l'artillerie de campagne sont temporairement hors service en raison d'un manque de canons. Les pièces restantes sont réparties entre les autres batteries et le personnel se rend au C.I.A. (centre d'instruction d'artillerie) à Eu, en France, afin de relancer leurs batteries avec de nouvelles pièces.

1 D.A.	2 ^e de ligne	Gr A. (1 ^{re} , 46 ^e , 48 ^e Bie)	4 D.A.	8 ^e de ligne	
	3 ^e de ligne	Gr A. (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)		10 ^e de ligne	
	4 ^e de ligne	Gr A. (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)		13 ^e de ligne	
	1 ^{er} artillerie	I ^{er} Gr (10 ^e , 11 ^e Bie) Bie Ob 105 S.		4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (58 ^e , 59 ^e , 60 ^e Bie) II ^e Gr (70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie) III ^e Gr (64 ^e , 65 ^e Bie) IV ^e Gr C. 75 S.P. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
2 D.A.	5 ^e de ligne	Gr A. (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)	5 D.A.	1 ^{er} de ligne	
	6 ^e de ligne	Gr A. (22 ^e , 23 ^e , 24 ^e Bie)		2 ^e chasseurs à pied	
	7 ^e de ligne	Gr A. (25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie)		3 ^e chasseurs à pied	
	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (31 ^e , 33 ^e Bie) Bie Ob 120 S.		5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie) II ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie) III ^e Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie) IV ^e Gr (88 ^e , 89 ^e Bie) Bie Ob 120 S.
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	Gr A. (61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie)	6 D.A.	grenadiers	Gr A. (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
	2 ^e Br. mixte	Gr A. (40 ^e , 41 ^e , 42 ^e Bie)		1 ^{er} carabiniers	Gr A. (100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie)
	3 ^e Br. mixte	Gr A. (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)		2 ^e carabiniers	Gr A. (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)
	3 ^e artillerie	I ^{er} Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 ^e Bie) II ^e Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie) Bie Ob 120 S.		6 ^e artillerie	I ^{er} Gr (106 ^e , 107 ^e Bie)
1 D.C.	I ^{er} Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)				
2 D.C.	II ^e Gr artillerie à cheval (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)				

Génie

Chaque bataillon du génie est complété par une compagnie de travail supplémentaire. Ces travailleurs proviennent pour l'essentiel des classes de milice les plus anciennes et font partie des régiments de forteresse qui rejoignent l'armée de campagne après la chute d'Anvers.

Le J.M.O. du 20 mars 1915 stipule que les soldats de l'armée de campagne des classes 1899, 1900 et 1901 sont transférés dans les compagnies de « travailleurs » de leur division, sauf s'ils expriment le souhait de rester dans l'armée de campagne. Ces compagnies ne peuvent toutefois dépasser les 300 hommes. Les hommes restants doivent être mis à la disposition du G.Q.G. pour le développement des compagnies de travailleurs des forces auxiliaires⁶.

1 D.A.	I ^{er} Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)	4 D.A.	Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie, 4 ^e Cie, 5 ^e Cie travailleurs)
	II ^e Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)	5 D.A.	I ^{er} Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)
2 D.A.	I ^{er} Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)		II ^e Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)
	II ^e Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)	6 D.A.	Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie, 4 ^e Cie, 5 ^e Cie travailleurs)
3 D.A.	I ^{er} Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)	1 D.C.	compagnie pionniers-pontoniers cyclistes
	II ^e Bn (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie travailleurs)	2 D.C.	compagnie pionniers-pontoniers cyclistes

DÉBUT 1916 – MAI 1916

Infanterie

La 3^e division d'armée dispose toujours de trois brigades mixtes, comprenant six régiments au total. L'infanterie des autres divisions d'armée est à nouveau organisée de façon symétrique, avec trois régiments, composés chacun de quatre bataillons ; le 3^e de ligne est une exception puisqu'il possède déjà cinq bataillons. Tous les bataillons comptent désormais quatre compagnies. Chaque régiment d'infanterie, y compris dans la 3 D.A., compte désormais deux compagnies de mitrailleuses, numérotées par division. En outre, chaque bataillon d'infanterie est doté d'une ou de deux sections de mitrailleuses Colt ou Hotchkiss. Les premières compagnies de « réhabilitation » (Cie Rh)⁷ sont créées.

1	D. A.	2 ^e de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	4	8 ^e de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	
		3 ^e de ligne (cinq Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)		D.	10 ^e de ligne (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)
		4 ^e de ligne (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)		A.	13 ^e de ligne (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)
		compagnie cycliste			compagnie cycliste
2	D. A.	5 ^e de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	5	1 ^{er} de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	
		6 ^e de ligne (quatre Bn, 4 ^e et 5 ^e Cie M.)		D.	2 ^e chasseurs à pied (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)
		7 ^e de ligne (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)		A.	3 ^e chasseurs à pied (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)
		compagnie cycliste			compagnie cycliste
		compagnie de réhabilitation			
3	1 ^{re} Br. D. mixte	9 ^e de ligne (trois Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	6.	grenadiers (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	
		14 ^e de ligne (trois Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)		D.	1 ^{er} carabiniers (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)
	2 ^e Br. A. mixte	11 ^e de ligne (trois Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)		A.	2 ^e carabiniers (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)
		12 ^e de ligne (trois Bn, 7 ^e et 8 ^e Cie M.)			Deux compagnies cycliste
3 ^e Br. mixte	1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn, 9 ^e et 10 ^e Cie M.)	1 D.C.	I ^{er} Bn carabiniers cyclistes (trois Cie et trois Sec M.)		
	4 ^e chasseurs à pied (trois Bn, 11 ^e et 12 ^e Cie M.)		2 D.C.	II ^e Bn carabiniers cyclistes (trois Cie et trois Sec M.)	
	compagnie cycliste				
	compagnie de réhabilitation				

Cavalerie

L'organisation de la cavalerie demeure inchangée.

1 D.A.		3 ^e lanciers (quatre escadrons et deux sections M.)
2 D.A.		
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	
	2 ^e Br. mixte	
	3 ^e Br. mixte	
		groupe « lanciers de forteresse » (deux escadrons)
4 D.A.		1 ^{er} lanciers (quatre escadrons et deux sections M.)
5 D.A.		groupe « gendarmerie » (deux escadrons) (jusqu'au 21/05/1916)
6 D.A.		
1 D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides (quatre escadrons et quatre sections M.)
		2 ^e guides (quatre escadrons et quatre sections M.)
	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers (quatre escadrons et quatre sections M.)
		5 ^e lanciers (quatre escadrons et quatre sections M.)
2 D.C.	3 ^e Br. C.	1 ^{er} chasseurs à cheval (quatre escadrons et deux sections M.)
		2 ^e chasseurs à cheval (quatre escadrons et deux sections M.)
		groupe « guides de forteresse » (deux escadrons)
	4 ^e Br. C.	2 ^e lanciers (quatre escadrons et une section M.)
		4 ^e chasseurs à cheval (quatre escadrons et une section M.)

Artillerie⁵

Le commandement militaire s'attelle à développer l'artillerie de tranchée. Dans une première phase, chaque régiment d'artillerie se voit attribuer un peloton d'artillerie de tranchée (P.A.T.), équipé de six M. 58 N° 1bis. Il s'agit de mortiers de fabrication française, tirant des bombes empennées de 16 kg dont la queue est placée dans le canon. Les pelotons chargés de faire fonctionner ces armes sont en formation depuis juin 1915. Au mois de juillet 1915 débute également l'entraînement d'une compagnie de lance-grenades, composée de quatre détachements, composés chacun de trois pelotons de douze mortiers Delattre 52. Cette compagnie ne fait pas partie d'une division ; elle appartient aux « troupes non endivisionnées » et, plus précisément, à partir du début de 1916, au corps des troupes auxiliaires du génie (C.T.A.G.). Par conséquent, elle ne fait pas partie de l'artillerie.

1 D.A.	2 ^e de ligne	Gr A. (1 ^{re} , 46 ^e , 48 ^e Bie)	4 D.A.	8 ^e de ligne	
	3 ^e de ligne	Gr A. (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)		10 ^e de ligne	
	4 ^e de ligne	Gr A. (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)		13 ^e de ligne	
	1 ^{er} artillerie	I ^{er} Gr (10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie)		4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (58 ^e , 59 ^e Bie, 60 ^e Bie)
Bie Ob. 105 S.		II ^e Gr (70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie)			
peloton M. 58 N° 1bis (six)		III ^e Gr (64 ^e , 65 ^e Bie)			
2 D.A.	5 ^e de ligne	Gr A. (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)	5 D.A.	1 ^{er} de ligne	
	6 ^e de ligne	Gr A. (22 ^e , 23 ^e , 24 ^e Bie)		2 ^e chasseurs à pied	
	7 ^e de ligne	Gr A. (25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie)		3 ^e chasseurs à pied	
	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (31 ^e , 33 ^e Bie)		5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie)
Bie Ob. 120 S. (trois)		II ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie)			
deux pelotons M. 58 N° 1bis (six)		III ^e Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie)			
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	Gr A. (61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie)	6 D.A.	grenadiers	
	2 ^e Br. mixte	Gr A. (40 ^e , 41 ^e , 42 ^e Bie)		1 ^e carabiniers	
	3 ^e Br. mixte	Gr A. (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)		2 ^e carabiniers	
	3 ^e Artillerie	I ^{er} Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 ^e)		6 ^e artillerie	I ^{er} Gr (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
		II ^e Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie)			II ^e Gr (100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie)
Gr Ob. 120 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie) (trois)		III ^e Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)			
peloton M. 58 N° 1bis (six)		IV ^{er} Gr (106 ^e , 107 ^e Bie)			
			Bie Ob. 120 S. (deux)		
			peloton M. 58 N° 1bis (six)		
1 D.C.	I ^{er} Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)				
2 D.C.	II ^e Gr artillerie à cheval (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)				

Génie

Le génie est à nouveau organisé de façon symétrique, avec deux bataillons par division d'armée. À cette fin, les 4^e et 6^e divisions d'armée, qui devaient auparavant se contenter d'un bataillon chacune, sont renforcées par plusieurs compagnies supplémentaires, de manière à former un deuxième bataillon.

Les bataillons sont désormais composés d'une compagnie de pionniers-pontoniers, d'une compagnie de pionniers et d'une compagnie de troupes auxiliaires du génie (Cie T.A.G.). Ces troupes auxiliaires sont les compagnies de « travailleurs » de la période précédente.

1 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)	4 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		
2 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)	5 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		
3 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)	6 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		
1 D.C.	compagnie pionniers-pontoniers cyclistes		2 D.C.	compagnie pionniers-pontoniers cyclistes	

MAI 1916 – FIN 1916

Infanterie

Le 3^e régiment de ligne est le premier à être à nouveau dédoublé au cours des six premiers mois de 1916. Une brigade d'infanterie supplémentaire, appelée 3^e brigade d'infanterie, est créée avec les 3^e et 23^e régiments de ligne. Les brigades mixtes de la 3 D.A. deviennent les 9^e, 11^e et 12^e brigades d'infanterie. Les régiments affectés à une brigade sont composés de trois bataillons, les autres, de quatre bataillons. Tous ces bataillons comptent quatre compagnies, chacune avec trois pelotons d'infanterie et presque toutes avec une section supplémentaire de mitrailleuses Colt. Toutes les divisions d'armée disposent désormais d'une compagnie de réhabilitation.

1		2 ^e de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	4		8 ^e de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	
	D.	3 ^e Br. I.		3 ^e de ligne (trois Bn, 3 ^e Cie M.)	D.	10 ^e de ligne (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)
	A.			23 ^e de ligne (trois Bn, 4 ^e Cie M.)	A.	13 ^e de ligne (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)
				4 ^e de ligne (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.) compagnie cycliste compagnie de réhabilitation		compagnie cycliste compagnie de réhabilitation
2		5 ^e de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	5		1 ^{er} de ligne (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	
	D.			6 ^e de ligne (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)	D.	2 ^e chasseurs à pied (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)
	A.			7 ^e de ligne (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)	A.	3 ^e chasseurs à pied (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)
				compagnie cycliste compagnie de réhabilitation		compagnie cycliste compagnie de réhabilitation
3	9 ^e Br. I.	9 ^e de ligne (trois Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	6		grenadiers (quatre Bn, 1 ^{re} et 2 ^e Cie M.)	
	D.			14 ^e de ligne (trois Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)	D.	1 ^{er} carabiniers (quatre Bn, 3 ^e et 4 ^e Cie M.)
	A.	11 ^e Br. I.		11 ^e de ligne (trois Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)	A.	2 ^e carabiniers (quatre Bn, 5 ^e et 6 ^e Cie M.)
				12 ^e de ligne (trois Bn, 7 ^e et 8 ^e Cie M.)		deux compagnies cyclistes compagnie de réhabilitation
		12 ^e Br. I.		1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn, 9 ^e et 10 ^e Cie M.)	1	I ^{er} Bn carabiniers cyclistes
				4 ^e chasseurs à pied (trois Bn, 11 ^e et 12 ^e Cie M.)		D.
		compagnie cycliste compagnie de réhabilitation	C.	un peloton cycliste M. par régiment une escadron cycliste par régiment		
			2		II ^e Bn carabiniers cyclistes	
				D.	(trois Cie et trois Sec M.)	
				C.	un peloton cycliste M. par régiment une escadron cycliste par régiment	

Cavalerie

La section des armes lourdes de la division de cavalerie remplace ses mitrailleuses par des fusils-mitrailleurs (F.M.).

1 D.A.		3 ^e lanciers (quatre escadrons)
2 D.A.		
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte	groupe « lanciers de forteresse » (deux escadrons)
	2 ^e Br. mixte	
	3 ^e Br. mixte	
4 D.A.		1 ^{er} lanciers (quatre escadrons)
5 D.A.		
6 D.A.		
1 D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides (quatre escadrons et quatre sections F.M.)
		2 ^e guides (quatre escadrons et trois sections F.M.)
	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers (quatre escadrons et trois sections F.M.)
		5 ^e lanciers (quatre escadrons et une section F.M.)
2 D.C.	3 ^e Br. C.	1 ^{er} chasseurs à cheval (quatre escadrons et trois sections F.M.)
		2 ^e chasseurs à cheval (quatre escadrons et trois sections F.M.)
		groupe « guides de forteresse » (deux escadrons)
	4 ^e Br. C.	2 ^e lanciers (quatre escadrons et trois sections F.M.)
		4 ^e chasseurs à cheval (quatre escadrons et trois sections F.M.)

Artillerie⁵

Les groupes d'artillerie, jusqu'alors affectés aux régiments d'infanterie, sont ajoutés au régiment d'artillerie des divisions d'armée. Les brigades de la 3 D.A. ne sont donc plus des brigades « mixtes », mais des brigades d'infanterie normales. En outre, pour répondre aux besoins spécifiques de la guerre de position, les régiments d'artillerie obtiennent des pièces d'artillerie de tranchée supplémentaires, comme le mortier Van Deuren (M.V.D., de conception belge) et le mortier 75 Mle 1915 Schneider (M. 75 S.). Des batteries antiaériennes équipées de canons TR SP Schneider-Canet M1904 de 75 mm sont également créées. Ces armes de fabrication française sont envoyées en Belgique en 1915, mais étaient initialement destinées au Portugal, d'où la lettre « P » utilisée pour les désigner⁸.

1 D.A.	1 ^e artillerie	I ^{er} Gr (1 ^{re} , 46 ^e , 48 ^e Bie)	4 D.A.	4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie)
		II ^e Gr (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)			II ^e Gr (58 ^e , 59 ^e Bie, 60 ^e Bie)
		III ^e Gr (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)			III ^e Gr (67 ^e , 68 ^e Bie, 69 ^e Bie)
		IV ^e Gr (10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie)			IV ^e Gr (64 ^e , 65 ^e Bie, 66 ^e Bie)
		1 ^{re} Bie AA C. 75 S.P.			4 ^e Bie AA C. 75 S.P.
		Bie Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e Bie) (quatre/trois)			Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie) (trois)
		1 ^{re} Bie M.75 S. (douze)			4 ^e Bie M.75 S. (douze)
		1 ^{re} Bie M.V.D. (douze)			4 ^e Bie M.V.D. (douze)
		peloton M. 58 N ^o 1bis (six)			peloton M. 58 N ^o 1bis (six)
2 D.A.	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (22 ^e , 23 ^e , 24 ^e Bie)	5 D.A.	5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie)
		II ^e Gr (25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie)			II ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie)
		III ^e Gr (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)			III ^e Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie)
		IV ^e Gr (31 ^e , 32 ^e , 33 ^e Bie)			IV ^e Gr (88 ^e , 89 ^e , 90 ^e Bie)
		2 ^e Bie AA C. 75 S.P.			5 ^e Bie AA C. 75 S.P.
		Gr Ob. 105 (1 ^{re} , 2 ^e Bie) (quatre/trois)			Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie) (trois/deux)
		2 ^e Bie M.75 S. (douze)			5 ^e Bie M.75 S. (douze)
		2 ^e Bie M.V.D. (douze)			5 ^e Bie M.V.D. (douze)
		peloton M. 58 N ^o 1bis (six)			peloton M. 58 N ^o 1bis (six)
3 D.A.	3 ^e artillerie	I ^{er} Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie)	6 D.A.	6 ^e artillerie	I ^{er} Gr (106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie)
		II ^e Gr (40 ^e , 41 ^e , 42 ^e Bie)			II ^e Gr (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
		III ^e Gr (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)			III ^e Gr (100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie)
		IV ^e Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 ^e Bie)			IV ^e Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)
		V ^e Gr (61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie)			6 ^e Bie AA C. 75 S.P.
		3 ^e Bie AA C. 75 S.P.			Gr Ob. 120 (1 ^{re} Bie, 2 ^e Bie) (trois)
		Gr C. 120 court (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)			6 ^e Bie M.75 S. (douze)
		3 ^e Bie M.75 S. (douze)			6 ^e Bie M.V.D. (douze)
		3 ^e Bie M.V.D. (douze)			
					peloton M. 58 N ^o 1bis (six)
1 D.C.	I ^{er} Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)	2 D.C.	II ^e Gr artillerie à cheval (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)		

Génie

L'organisation des bataillons du génie demeure inchangée.

1 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)	4 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)
2 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)	5 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)
3 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)	6 D.A.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)
	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie auxiliaires)
1 D.C.	Cie pionniers-pontoniers cyclistes	2 D.C.	Cie pionniers-pontoniers cyclistes

FIN 1916 – DÉBUT 1918

Infanterie

Les effectifs sont à nouveau suffisants pour dédoubler tous les régiments d'infanterie. Les vingt-quatre régiments de ligne sont désormais numérotés de 1 à 24, les six régiments de chasseurs à pied, de 1 à 6, les quatre régiments de carabiniers, de 1 à 4, et les deux régiments de grenadiers, 1 et 2. Cette numérotation des régiments de ligne diffère donc de celle des régiments dédoublés en 1914. Durant cette période, les régiments d'infanterie disposent tous au niveau régimentaire d'une compagnie de mitrailleuses et de trois bataillons d'infanterie. Tous les bataillons se composent de trois compagnies d'infanterie, comprenant chacune trois pelotons et une section de mitrailleuses Colt. Les régiments sont regroupés par paires en brigades d'infanterie (Br. I.). Chaque division d'armée (pas uniquement la 3 D.A.) compte désormais trois brigades d'infanterie. Les six divisions d'armée sont à nouveau organisées de manière homogène. Les différences entre les unes et les autres, conséquence des pertes subies pendant la guerre de mouvement, sont enfin aplanies. Les bataillons de carabiniers cyclistes disposent à présent d'un peloton de mitrailleuses par compagnie.

1 D.A.	2 ^e Br. I.	2 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)	4 D.A.	8 ^e Br. I.	8 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
		22 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			18 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
	3 ^e Br. I.	3 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)		10 ^e Br. I.	10 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
		23 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			20 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
	4 ^e Br. I.	4 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)		13 ^e Br. I.	13 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
		24 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			19 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
	compagnie cycliste		compagnie cycliste		
	compagnie de réhabilitation		compagnie de réhabilitation		
2 D.A.	5 ^e Br. I.	5 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)	5 D.A.	1 ^{re} Br. I.	1 ^{er} de ligne (trois Bn, Cie M.)
		15 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			21 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)
	6 ^e Br. I.	6 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)		14 ^e Br. I.	2 ^e chasseurs à pied (trois Bn, Cie M.)
		16 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			5 ^e chasseurs à pied (trois Bn, Cie M.)
	7 ^e Br. I.	7 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)		15 ^e Br. I.	3 ^e chasseurs à pied (trois Bn, Cie M.)
		17 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			6 ^e chasseurs à pied (trois Bn, Cie M.)
	compagnie cycliste		compagnie cycliste		
	compagnie de réhabilitation		compagnie de réhabilitation		
3 D.A.	9 ^e Br. I.	9 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)	6 D.A.	16 ^e Br. I.	1 ^{er} grenadiers (trois Bn, Cie M.)
		14 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			2 ^e grenadiers (trois Bn, Cie M.)
	11 ^e Br. I.	11 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)		17 ^e Br. I.	1 ^{er} carabiniers (trois Bn, Cie M.)
		12 ^e de ligne (trois Bn, Cie M.)			3 ^e carabiniers (trois Bn, Cie M.)
	12 ^e Br. I.	1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn, Cie M.)		18 ^e Br. I.	2 ^e carabiniers (trois Bn, Cie M.)
		4 ^e chasseurs à pied (trois Bn, Cie M.)			4 ^e carabiniers (trois Bn, Cie M.)
	compagnie cycliste		compagnie cycliste		
	compagnie de réhabilitation		compagnie de réhabilitation		
1 D.C.	I ^{er} Bn carabiniers cyclistes (trois Cie)		2 D.C.	II ^e Bn carabiniers cyclistes (trois Cie)	

Cavalerie

L'organisation des unités de cavalerie demeure inchangée.

1 D.A.	3 ^e lanciers	1 D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides
2 D.A.				2 ^e guides
3 D.A.	1 ^{re} Br. mixte		2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers
	2 ^e Br. mixte			5 ^e lanciers
	3 ^e Br. mixte			
	groupe « lanciers de forteresse »	2 D.C.	3 ^e Br. C.	1 ^{er} chasseurs à cheval
4 D.A.	1 ^{er} lanciers			2 ^e chasseurs à cheval
5 D.A.				groupe « guides de forteresse »
6 D.A.			4 ^e Br. C.	2 ^e Lanciers
				4 ^e chasseurs à cheval

Artillerie⁵

Les régiments d'artillerie sont doublés et regroupés par paires en brigades d'artillerie. Désormais, chaque division d'armée dispose d'une brigade d'artillerie organisée de manière uniforme. Le peloton d'artillerie de tranchée de six M. 58 N° 1bis des divisions d'armée est remplacé par une deuxième batterie M.V.D., également de douze pièces. Les batteries M.V.D. et la batterie M. 75 S. forment maintenant un groupe, faisant partie du deuxième régiment d'artillerie de chaque division d'armée. En mai 1917, les batteries antiaériennes sont transférées au groupe antiaérien de l'artillerie lourde⁹.

1 D.A.	1 ^{re} Br A.	1 ^{er} artillerie	I ^{er} Gr (1 ^{re} , 46 ^e , 48 ^e Bie)	4 D.A.	4 ^e Br A.	4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie)
			II ^e Gr (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)				II ^e Gr (58 ^e , 59 ^e , 60 ^e Bie)
			III ^e Gr (2 ^e , 3 ^e , 13 ^e Bie)				III ^e Gr (64 ^e , 65 ^e , 66 ^e Bie)
			1 ^{re} Bie AA C. 75 S.P.				4 ^e Bie AA C. 75 S.P.
2 D.A.	2 ^e Br A.	7 ^e Artillerie	I ^{er} Gr (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)	5 D.A.	5 ^e Br A.	10 ^e artillerie	I ^{er} Gr (67 ^e , 68 ^e , 69 ^e Bie)
			II ^e Gr (10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie)				II Gr (55 ^e , 56 ^e , 57 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)				III ^e Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (1 ^{re} Bie M. 75 S., 1 ^{re} et 7 ^e Bie M.V.D.)				IV ^e Gr artillerie de tranchée (4 ^e Bie M. 75 S., 4 ^e et 10 ^e Bie M.V.D.)
3 D.A.	3 ^e Br A.	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (19 ^e , 20 ^e , 21 ^e Bie)	6 D.A.	6 ^e Br A.	5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie)
			II ^e Gr (22 ^e , 23 ^e , 24 ^e Bie)				II ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie)
			III ^e Gr (25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie)				III ^e Gr (76 ^e , 77 ^e , 78 ^e Bie)
			2 ^e Bie AA C. 75 S.P.				5 ^e Bie AA C. 75 S.P.
4 D.A.	8 ^e artillerie	9 ^e artillerie	I ^{er} Gr (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)	1 ^{re} artillerie	I ^{er} Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie)	12 ^e artillerie	I ^{er} Gr (94 ^e , 95 ^e , 96 ^e Bie)
			II ^e Gr (31 ^e , 32 ^e , 33 ^e Bie)				II ^e Gr (88 ^e , 89 ^e , 90 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)				III ^e Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (2 ^e Bie M. 75 S., 2 ^e et 8 ^e Bie M.V.D.)				IV ^e Gr artillerie de tranchée (5 ^e Bie M. 75 S., 5 ^e et 11 ^e Bie M.V.D.)
5 D.A.	3 ^e artillerie	9 ^e artillerie	I ^{er} Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie)	6 ^e artillerie	I ^{er} Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)	12 ^e artillerie	I ^{er} Gr (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
			II ^e Gr (40 ^e , 41 ^e , 42 ^e Bie)				II ^e Gr (106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie)
			III ^e Gr (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)				III ^e Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			3 ^e Bie AA C. 75 S.P.				6 ^e Bie AA C. 75 S.P.
6 D.A.	3 ^e artillerie	9 ^e artillerie	I ^{er} Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 ^e Bie)	12 ^e artillerie	I ^{er} Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)	12 ^e artillerie	I ^{er} Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)
			II Gr (61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie)				II ^e Gr (106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie)
			III ^e Gr C. 120 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)				III ^e Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (3 ^e Bie M. 75 S., 3 ^e et 9 ^e Bie M.V.D.)				IV ^e Gr artillerie de tranchée (6 ^e Bie M. 75 S., 6 ^e et 12 ^e Bie M.V.D.)
1 D.C.	I ^{er} Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)	2 D.C.	II ^e Gr artillerie à cheval (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)				

Génie

Dans chaque division d'armée, les deux bataillons, étoffés d'un peloton de télégraphistes et d'un peloton de projeteurs, forment à présent un régiment. La troisième compagnie des bataillons devient une compagnie du génie à part entière.

1 D.A.	1 ^{er} génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)	4 D.A.	4 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)
		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)			II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)
		peloton de télégraphistes			peloton de télégraphistes
		peloton de projeteurs			peloton de projeteurs
2 D.A.	2 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)	5 D.A.	5 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)
		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)			II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)
		peloton de télégraphistes			peloton de télégraphistes
		peloton de projeteurs			peloton de projeteurs
3 D.A.	3 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)	6 D.A.	6 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)
		II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)			II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie)
		peloton de télégraphistes			peloton de télégraphistes
		peloton de projeteurs			peloton de projeteurs
1 D.C.	compagnie pionniers-pontoniers cyclistes		2 D.C.	compagnie pionniers-pontoniers cyclistes	

PREMIÈRE MOITIÉ DE 1918

Infanterie

Les divisions d'armée ne sont désormais plus divisées en trois brigades d'infanterie comptant deux régiments chacune, mais en deux divisions d'infanterie comptant trois régiments chacune, ainsi qu'un « bataillon de renfort et d'instruction - (R.I.) »¹⁰. Chaque régiment est composé de trois bataillons, comprenant chacun trois compagnies d'infanterie et une compagnie de mitrailleuses. Les « R.I. » sont organisés de la même manière que les bataillons d'infanterie.

Au niveau des six divisions d'armée, un groupement léger est créé, comprenant :

- un état-major ;
- la compagnie cycliste de la division d'armée renforcée d'une section de mitrailleuses ;
- une escadrille de trois autos-mitrailleuses ;
- un groupe de cavalerie issu de la 1 D.A., de la 4 D.A. et de la 2 D.C. (voir cavalerie).

Les deux bataillons de carabiniers cyclistes sont affectés à la division de cavalerie restante.

1	1 D.I.	2 ^e de ligne (trois Bn)	3 ^e de ligne (trois Bn)	22 ^e de ligne (trois Bn)	1 ^{er} R.I.
D.	7 D.I.	4 ^e de ligne (trois Bn)	23 ^e de ligne (trois Bn)	24 ^e de ligne (trois Bn)	7 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 1 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 1 D.A.				
2	2 D.I.	5 ^e de ligne (trois Bn)	6 ^e de ligne (trois Bn)	15 ^e de ligne (trois Bn)	2 ^e R.I.
D.	8 D.I.	7 ^e de ligne (trois Bn)	16 ^e de ligne (trois Bn)	17 ^e de ligne (trois Bn)	8 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 2 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 2 D.A.				
3	3 D.I.	9 ^e de ligne (trois Bn)	11 ^e de ligne (trois Bn)	12 ^e de ligne (trois Bn)	3 ^e R.I.
D.	9 D.I.	14 ^e de ligne (trois Bn)	1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn)	4 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	9 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 3 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 3 D.A.				
4	4 D.I.	8 ^e de ligne (trois Bn)	10 ^e de ligne (trois Bn)	18 ^e de ligne (trois Bn)	4 ^e R.I.
D.	10 D.I.	13 ^e de ligne (trois Bn)	19 ^e de ligne (trois Bn)	20 ^e de ligne (trois Bn)	10 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 4 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 4 D.A.				
5	5 D.I.	1 ^{er} de ligne (trois Bn)	21 ^e de ligne (trois Bn)	2 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	5 ^e R.I.
D.	11 D.I.	3 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	5 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	6 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	11 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 5 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 5 D.A.				
6	6 D.I.	1 ^{er} carabiniers (trois Bn)	2 ^e carabiniers (trois Bn)	3 ^e carabiniers (trois Bn)	6 ^e R.I.
D.	12 D.I.	4 ^e carabiniers (trois Bn)	1 ^{er} grenadiers (trois Bn)	2 ^e grenadiers (trois Bn)	12 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 6 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 6 D.A.				
D.C.	I ^{er} Bn carabiniers cyclistes (trois Cie), II ^e Bn carabiniers cyclistes (trois Cie)				

Cavalerie

Le groupement léger de chaque division d'armée est composé d'infanterie et de cavalerie. L'élément de cavalerie est constitué d'un groupe de cavalerie, c'est-à-dire d'un demi-régiment. Ce groupe compte deux escadrons, chacun avec quatre pelotons et une section de mitrailleuses Colt.

Ces groupes de cavalerie proviennent de la 1^{re} division d'armée (3^e lanciers), de la 4^e division d'armée (1^{er} lanciers) et de la 4^e brigade de cavalerie, qui fait partie de la 2^e division de cavalerie (2^e lanciers).

Le 4^e chasseurs à cheval, l'autre régiment de la 4^e brigade de cavalerie, est dissous et la 3^e brigade de cavalerie est transférée à la seule division de cavalerie restante.

La seule division de cavalerie restante compte désormais trois brigades de cavalerie, chacune avec deux régiments. Ces régiments sont composés d'un peloton de mitrailleuses et de deux groupes de deux escadrons chacun. Les escadrons ont quatre pelotons et une section de mitrailleuses.

1 D.A.	E.M. 3 ^e lanciers et I/3 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 1 D.A.		
2 D.A.	E.M. nouvellement formé et II/3 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 2 D.A.		
3 D.A.	E.M. 2 ^e lanciers et I/2 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 3 D.A.		
4 D.A.	E.M. 1 ^e lanciers et II/1 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 4 D.A.		
5 D.A.	E.M. du 4 ^e chasseurs à cheval dissous et I/1 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 5 D.A.		
6 D.A.	E.M. nouvellement formé et II/2 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 5 D.A.		
D.C.	1 ^{re} Br. C.	1 ^{er} guides	2 ^e guides
	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers	5 ^e lanciers
	3 ^e Br. C.	1 ^{er} chasseurs à cheval	2 ^e chasseurs à cheval

Artillerie⁵

Au lieu d'une brigade d'artillerie avec deux régiments placés directement sous le commandement de la division d'armée, il y a maintenant trois régiments par division d'armée, un régiment sous le commandement de chaque division d'infanterie et un régiment sous le commandement direct de la division d'armée. Les régiments attachés aux divisions d'infanterie sont constitués d'artillerie de campagne légère ; le régiment attaché à la division d'armée contient l'artillerie lourde. Au début de 1918, la brigade d'artillerie lourde est réorganisée en profondeur : les obusiers de campagne lourds de calibre 150, dont l'Ob. 149.1 K., l'Ob. 150 S., l'Ob. 150A-02 et l'Ob. 150A-13, sont transférés aux régiments d'artillerie de campagne lourde nouvellement créés au niveau de la division d'armée (13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e et 18^e artillerie). Les batteries C. 105L, fraîchement transférées aux divisions d'armée depuis le 1^{er} R.A.L., sont également affectées à ces régiments. L'artillerie de tranchée est également versée à ces régiments. Pendant cette période, les batteries M.75 S. et M.V.D. comptent encore douze pièces, tandis que les nouvelles batteries M.L.G. comptent vingt-quatre pièces. Les M.L.G. sont toujours affectés au C.T.A.G. et donc, pas aux divisions (voir période début 1916-mai 1916).

1 D.A.	1 D.I.	1 ^{er} artillerie	I ^{er} Gr (10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie)
			II ^e Gr (1 ^{re} , 46, 48 Bie)
			III ^e Gr (2 ^e , 3 ^e , 13 ^e Bie)
	7 D.I.	7 ^e artillerie	I ^{er} Gr (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)
			II ^e Gr (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
artillerie	13 ^e		I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			III ^e Gr (1 ^{re} et 2 ^e Bie Ob. 149,1A, 3 ^e Bie Ob.150A-13)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (1 ^{re} Bie M. 75 S., 1 ^{re} et 7 ^e Bie M.V.D., 1 ^{re} Bie M.L.G.)
2 D.A.	2 D.I.	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (19 ^e , 20 ^e , 21 ^e Bie)
			II ^e Gr (22 ^e , 23, 24 Bie)
			III ^e Gr (25 ^e , 26 ^e , 27 ^e Bie)
	8 D.I.	8 ^e artillerie	I ^{er} Gr (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)
			II ^e Gr (31, 32, 33 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
artillerie	14 ^e		I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 150 S. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (2 ^e Bie M. 75 S., 2 ^e et 8 ^e Bie M.V.D., 2 ^e Bie M.L.G.)
3 D.A.	3 D.I.	3 ^e artillerie	I ^{er} Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie)
			II ^e Gr (40 ^e , 41, 42 Bie)
			III ^e Gr (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)
	9 D.I.	9 ^e artillerie	I ^{er} Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 ^e Bie)
			II ^e Gr (61, 62, 63 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
artillerie	15 ^e		I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 150A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (3 ^e Bie M. 75 S., 3 ^e et 9 ^e Bie M.V.D., 3 ^e Bie M.L.G.)
4 D.A.	4 D.I.	4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (55 ^e , 56 ^e , 57 ^e Bie)
			II ^e Gr (58 ^e , 59 ^e , 60 ^e Bie)
			III ^e Gr (64 ^e , 65 ^e , 66 ^e Bie)
	10 D.I.	10 ^e artillerie	I ^{er} Gr (67 ^e , 68 ^e , 69 ^e Bie)
			II ^e Gr (70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 120 (1 ^e , 2 ^e Bie)
artillerie	16 ^e		I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 6" (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (4 ^e Bie M. 75 S., 4 ^e et 10 ^e Bie M.V.D., 4 ^e Bie M.L.G.)
5 D.A.	5 D.I.	5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (76 ^e , 77 ^e , 78 ^e Bie)
			II ^e Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie)
			III ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie)
	11 D.I.	11 ^e artillerie	I ^{er} Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie)
			II ^e Gr (88 ^e , 89 ^e , 90 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 120 S. (1 ^e , 2 ^e Bie)
artillerie	17 ^e		I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 6" (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (5 ^e Bie M. 75 S., 5 ^e et 11 ^e Bie M.V.D., 5 ^e Bie M.L.G.)
6 D.A.	6 D.I.	6 ^e artillerie	I ^{er} Gr (94 ^e , 95 ^e , 96 ^e Bie)
			II ^e Gr (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
			III ^e Gr (100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie)
	12 D.I.	12 ^e artillerie	I ^{er} Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)
			II ^e Gr (106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie)
			III ^e Gr (109 ^e , 110 ^e , 111 ^e Bie)
			IV ^e Gr (1 ^{re} , 2 ^e Bie Ob. 120 S., 3 ^e Bie Ob.105 S.)
artillerie	18 ^e		I ^{er} Gr C. 105L (1 ^e , 2 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^e , 2 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 6" (1 ^e , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr artillerie de tranchée (6 ^e Bie M. 75 S., 6 ^e et 12 ^e Bie M.V.D., 6 ^e Bie M.L.G.)
D.C.	Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)		

Génie

Le peloton de télégraphistes des divisions d'armée est élargi à une compagnie et le génie de la division de cavalerie est désormais renforcé par un peloton de télégraphistes cyclistes. Au début de 1918, chaque régiment du génie et le génie de la division de cavalerie sont renforcés par un peloton de fontainiers, chargé de produire de l'eau potable.

1 D.A.	1 ^{er} génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) compagnie de télégraphistes peloton de projeteurs peloton de fontainiers	4 D.A.	4 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) compagnie de télégraphistes peloton de projeteurs peloton de fontainiers
2 D.A.	2 ^e génie	I ^{er} B génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) compagnie de télégraphistes peloton de projeteurs peloton de fontainiers	5 D.A.	5 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) compagnie de télégraphistes peloton de projeteurs peloton de fontainiers
3 D.A.	3 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) compagnie de télégraphistes peloton de projeteurs peloton de fontainiers	6 D.A.	6 ^e génie	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie, 3 ^e Cie) compagnie de télégraphistes peloton de projeteurs peloton de fontainiers
D.C.		compagnie pionniers-pontoniers cyclistes peloton de télégraphistes cyclistes peloton de fontainiers			

SECONDE MOITIÉ DE 1918

Infanterie

1	1 D.I.	2 ^e de ligne (trois Bn)	3 ^e de ligne (trois Bn)	22 ^e de ligne (trois Bn)	1 ^{er} R.I.
D.	7 D.I.	4 ^e de ligne (trois Bn)	23 ^e de ligne (trois Bn)	24 ^e de ligne (trois Bn)	7 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 1 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 1 D.A.				
2	2 D.I.	5 ^e de ligne (trois Bn)	6 ^e de ligne (trois Bn)	15 ^e de ligne (trois Bn)	2 ^e R.I.
D.	8 D.I.	7 ^e de ligne (trois Bn)	16 ^e de ligne (trois Bn)	17 ^e de ligne (trois Bn)	8 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 2 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 2 D.A.				
3	3 D.I.	9 ^e de ligne (trois Bn)	11 ^e de ligne (trois Bn)	12 ^e de ligne (trois Bn)	3 ^e R.I.
D.	9 D.I.	14 ^e de ligne (trois Bn)	1 ^{er} chasseurs à pied (trois Bn)	4 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	9 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 3 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 3 D.A.				
4	4 D.I.	8 ^e de ligne (trois Bn)	10 ^e de ligne (trois Bn)	18 ^e de ligne (trois Bn)	4 ^e R.I.
D.	10 D.I.	13 ^e de ligne (trois Bn)	19 ^e de ligne (trois Bn)	20 ^e de ligne (trois Bn)	10 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 4 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 4 D.A.				
5	5 D.I.	1 ^{er} de ligne (trois Bn)	21 ^e de ligne (trois Bn)	2 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	5 ^e R.I.
D.	11 D.I.	3 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	5 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	6 ^e chasseurs à pied (trois Bn)	11 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 5 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 5 D.A.				
6	6 D.I.	1 ^{er} carabiniers (trois Bn)	2 ^e carabiniers (trois Bn)	3 ^e carabiniers (trois Bn)	6 ^e R.I.
D.	12 D.I.	4 ^e carabiniers (trois Bn)	1 ^{er} grenadiers (trois Bn)	2 ^e grenadiers (trois Bn)	12 ^e R.I.
A.	compagnie cycliste, unité du groupement léger de la 6 D.A.				
	escadrille d'autos-mitrailleuses (trois véhicules), unité du groupement léger de la 6 D.A.				
D.C.	I ^{er} Bn carabiniers cyclistes (trois Cie), II ^e Bn carabiniers cyclistes (trois Cie)				

L'organisation de l'infanterie demeure inchangée.

Cavalerie

L'organisation de la cavalerie dans les groupes légers reste inchangée. Le nombre d'armes automatiques dans la division de cavalerie est encore augmenté. Les sections de mitrailleuses des escadrons de cette division sont remplacées par un escadron de mitrailleuses Colt au niveau du régiment de cavalerie. En outre, les brigades de cavalerie bénéficient d'un escadron Hotchkiss supplémentaire.

1 D.A.	E.M. 3 ^e lanciers et I/3 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 1 D.A.			
2 D.A.	E.M. nouvellement formé et II/3 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 2 D.A.			
3 D.A.	E.M. 2 ^e lanciers et I/2 ^e Lanciers, unité du groupement léger de la 3 D.A.			
4 D.A.	E.M. 1 ^{er} lanciers et II/1 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 4 D.A.			
5 D.A.	E.M. du 4 ^e chasseurs à cheval dissous et I/1 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 5 D.A.			
6 D.A.	E.M. nouvellement formé et II/2 ^e lanciers, unité du groupement léger de la 5 D.A.			
D.C.	1 ^{er} Br. C.	1 ^{er} guides	2 ^e guides	escadron mitrailleurs « Hotchkiss »
	2 ^e Br. C.	4 ^e lanciers	5 ^e lanciers	escadron mitrailleurs « Hotchkiss »
	3 ^e Br. C.	1 ^{er} chasseurs à cheval	2 ^e chasseurs à cheval	escadron mitrailleurs « Hotchkiss »

Artillerie⁵

En juillet 1918, l'artillerie est à nouveau réorganisée. Le groupe d'artillerie de tranchée du régiment d'artillerie au niveau de la division d'armée est dissous et les batteries sont transférées aux régiments d'artillerie au niveau de la division d'infanterie, qui reçoivent ainsi un quatrième groupe avec une batterie M.V.D. et une batterie d'accompagnement (Bie acc.). Il est prévu que ces batteries d'accompagnement se composent de six mortiers M. 75 S. (la moitié de la batterie M.75 S. précédente), huit mortiers M.L.G. Delattre et huit mortiers Jouhandeau-Deslandres. Cependant, ces derniers ne sont pas mis en service avant la fin de la guerre. Le commandement militaire réalise que, lors d'une offensive, il faut non seulement percer les premières lignes de défense de l'ennemi, mais aussi ses lignes de défense arrière, qu'elles soient bien préparées ou non. L'artillerie de tranchée s'avère très utile pour les attaquer, mais elle doit être capable de suivre le rythme de l'infanterie. Les pièces lourdes, comme le M.V.D., n'y parviennent pas. Dès la percée des premières lignes allemandes, elles sont mises à l'écart. Par conséquent, les pièces légères de l'artillerie de tranchée sont incorporées aux batteries d'accompagnement destinées à soutenir au plus près l'offensive des régiments d'infanterie et les pièces lourdes sont transférées à l'artillerie lourde. Les autres groupes d'artillerie disposent désormais tous de trois batteries, à l'exception du troisième groupe du 11^e régiment d'artillerie et du deuxième groupe des 16^e, 17^e et 18^e régiments d'artillerie. L'artillerie de la division de cavalerie reste inchangée.

1 D.A.	1 D.I.	1 ^e artillerie	I ^{er} Gr (10 ^e , 11 ^e , 12 ^e Bie)
			II ^e Gr (1 ^{re} , 46, 48 Bie)
			III ^e Gr (2 ^e , 3 ^e , 13 ^e Bie)
			IV ^e Gr (1 ^{re} M.V.D., 1 ^{re} Bie acc.)
	7 D.I.	7 ^e artillerie	I ^{er} Gr (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e Bie)
			II ^e Gr (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			IV ^e Gr (7 ^e Bie M.V.D., 7 ^e Bie acc.)
	artillerie	13 ^e	I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
III ^e Gr (1 ^{re} Bie Ob. 155 S., 2 ^e et 3 ^e Bie Ob. 149,1A)			
2 D.A.	2 D.I.	2 ^e artillerie	I ^{er} Gr (19 ^e , 20 ^e , 21 ^e Bie)
			II ^e Gr (22 ^e , 23, 24 Bie)
			III ^e Gr (25 ^e , 26, 27 ^e Bie)
			IV ^e Gr (2 ^e Bie M.V.D., 2 ^e Bie acc.)
	7 D.I.	8 ^e artillerie	I ^{er} Gr (28 ^e , 29 ^e , 30 ^e Bie)
			II ^e Gr (31 ^e , 32 ^e , 33 Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			IV ^e Gr (8 ^e Bie M.V.D., 8 ^e Bie acc.)
	artillerie	14 ^e	I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
III ^e Gr (1 ^{re} Bie Ob. 155 S., 2 ^e et 3 ^e Bie Ob. 150 S.)			
3 D.A.	3 D.I.	3 ^e artillerie	I ^{er} Gr (37 ^e , 38 ^e , 39 ^e Bie)
			II ^e Gr (40 ^e , 41, 42 Bie)
			III ^e Gr (43 ^e , 44 ^e , 45 ^e Bie)
			IV ^e Gr (3 ^e M.V.D., 3 ^e Bie acc.)
	9 D.I.	9 ^e artillerie	I ^{er} Gr (49 ^e , 50 ^e , 51 Bie)
			II ^e Gr (61 ^e , 62 ^e , 63 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			IV ^e Gr (9 ^e Bie M.V.D., 9 ^e Bie acc.)
	artillerie	15 ^e	I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
III ^e Gr (1 ^{re} Bie Ob. 155 S., 2 ^e et 3 ^e Bie Ob. 150A13)			
D.C.	Gr artillerie à cheval (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)		
4 D.A.	4 D.I.	4 ^e artillerie	I ^{er} Gr (55 ^e , 56 ^e , 57 ^e Bie)
			II ^e Gr (58 ^e , 59 ^e , 60 ^e Bie)
			III ^e Gr (64 ^e , 65 ^e , 66 ^e Bie)
			IV ^e Gr (4 ^e Bie M.V.D., 4 ^e Bie acc.)
	10 D.I.	10 ^e artillerie	I ^{er} Gr (67 ^e , 68 ^e , 69 ^e Bie)
			II ^e Gr (70 ^e , 71 ^e , 72 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr (10 ^e Bie M.V.D., 10 ^e Bie acc.)
	artillerie	16 ^e	I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
III ^e Gr Ob. 6" (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)			
5 D.A.	5 D.I.	5 ^e artillerie	I ^{er} Gr (76 ^e , 77 ^e , 78 ^e Bie)
			II ^e Gr (79 ^e , 80 ^e , 81 ^e Bie)
			III ^e Gr (82 ^e , 83 ^e , 84 ^e Bie)
			IV ^e Gr (5 ^e Bie M.V.D., 5 ^e Bie acc.)
	11 D.I.	11 ^e artillerie	I ^{er} Gr (85 ^e , 86 ^e , 87 ^e Bie)
			II ^e Gr (88 ^e , 89 ^e , 90 ^e Bie)
			III ^e Gr Ob. 120 (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
			IV ^e Gr (11 ^e Bie M.V.D., 11 ^e Bie acc.)
	artillerie	17 ^e	I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
III ^e Gr Ob. 6" (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)			
6 D.A.	6 D.I.	6 ^e artillerie	I ^{er} Gr (94 ^e , 95 ^e , 96 ^e Bie)
			II ^e Gr (97 ^e , 98 ^e , 99 ^e Bie)
			III ^e Gr (100 ^e , 101 ^e , 102 ^e Bie)
			IV ^e Gr (6 ^e Bie M.V.D., 6 ^e Bie acc.)
	12 D.I.	12 ^e artillerie	I ^{er} Gr (103 ^e , 104 ^e , 105 ^e Bie)
			II ^e Gr (106 ^e , 107 ^e , 108 ^e Bie)
			III ^e Gr (109 ^e , 110 ^e , 111 ^e Bie)
			IV ^e Gr Ob. 105A (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie) IV ^e Gr (12 ^e Bie M.V.D., 12 ^e Bie acc.)
	artillerie	18 ^e	I ^{er} Gr C. 105L (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)
			II ^e Gr Ob. 155 S. (1 ^{re} , 2 ^e Bie)
III ^e Gr Ob. 6" (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e Bie)			

Génie

Le génie subit également une dernière réorganisation, faisant à nouveau disparaître le niveau « régiment ». Les six compagnies dont dispose chaque division d'armée ne sont plus réparties entre deux bataillons de trois compagnies chacun, mais entre trois bataillons de deux compagnies chacun. Un bataillon est affecté à chaque division d'infanterie et le troisième bataillon est déployé au niveau de la division d'armée. Sur les six bataillons au niveau de la division d'armée, seuls le XIII^e bataillon de la 1^{re} division d'armée et le XVI^e bataillon de la 4^e division d'armée disposent des deux compagnies du génie prévues. Dans les quatre autres divisions d'armée, la deuxième compagnie du génie est provisoirement remplacée par une compagnie « auxiliaires du génie ».

1 D.A.	1 D.I.	I ^{er} Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	4 D.A.	4 D.I.	IV ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
	7 D.I.	VII ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)		10 D.I.	X ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
		XIII ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)			XVI ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
		compagnie de télégraphistes			compagnie de télégraphistes
		peloton de projeteurs			peloton de projeteurs
		peloton de fontainiers			peloton de fontainiers
2 D.A.	2 D.I.	II ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	5 D.A.	5 D.I.	V ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
	8 D.I.	VIII ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)		11 D.I.	XI ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
		XIV ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie Aux.)			XVII ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie Aux.)
		compagnie de télégraphistes			compagnie de télégraphistes
		peloton de projeteurs			peloton de projeteurs
		peloton de fontainiers			peloton de fontainiers
3 D.A.	3 D.I.	III ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)	6 D.A.	6 D.I.	VI ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
	9 D.I.	IX ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)		12 D.I.	XII ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie)
		XV ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie Aux.)			XVIII ^e Bn génie (1 ^{re} Cie, 2 ^e Cie Aux.)
		compagnie de télégraphistes			compagnie de télégraphistes
		peloton de projeteurs			peloton de projeteurs
		peloton de fontainiers			peloton de fontainiers
D.C.		compagnie pionniers-pontoniers cyclistes			
		peloton de télégraphistes cyclistes			
		peloton de fontainiers			

1. La 3 D.A. et la 4 D.A., initialement chargées de la défense de la Position fortifiée de Liège (P.F.L.) et de la Position fortifiée de Namur (P.F.N.), disposent d'une brigade mixte supplémentaire.
2. Les bataillons de la 13e brigade mixte ne comptent que trois compagnies, mais les compagnies comptent quatre pelotons. Les deux régiments de la 14e brigade mixte comptent quatre bataillons chacun et, à l'instar de la 13e brigade mixte, sont constitués de trois compagnies de quatre pelotons.
3. La compagnie des mitrailleurs du 10e régiment de ligne est casernée à Namur et ne se trouve donc pas aux côtés de l'état-major du régiment, comme c'est le cas pour les autres régiments.
4. Les cavaliers des classes de milices 1899 à 1905 inclus, des hommes plus âgés, ont déjà été versés à un des corps de transport lors de leur transition vers la réserve.
5. Sauf mention contraire, les batteries sont équipées de C. 75 TR. Le nombre de pièces d'une batterie ou d'un peloton est parfois mentionné entre parenthèses, en caractères plus petits.
6. Après la bataille de l'Yser et la stabilisation du front, il est devenu douloureusement clair que l'armée de campagne a dû abandonner la quasi-totalité de son infrastructure d'appui (terrains d'entraînement, écoles d'entraînement, dépôts, ateliers, etc.) en Belgique occupée. L'armée est également confrontée à l'immense tâche de remplacer les positions improvisées derrière les zones inondées de la vallée de l'Yser par une ligne de front solide, également développée en profondeur, avec des tranchées, des couloirs de liaison, des abris et des positions d'artillerie. Le commandement militaire est également confronté à un autre problème, à savoir l'utilisation des vieux soldats de forteresse qui ne sont pas aptes au service de première ligne. En créant des troupes auxiliaires sous la forme de compagnies de travailleurs, les deux problèmes sont traités simultanément. Initialement, une compagnie est ajoutée au bataillon du génie de chaque division d'armée. Ces compagnies sont principalement déployées pour construire la ligne de front. Cependant, les besoins en main-d'œuvre à l'arrière sont tout aussi importants. De nombreux chemins de terre derrière l'Yser se sont transformés en coulées de boue et même les routes goudronnées ne résistent pas au trafic intense. Des compagnies supplémentaires sont formées avec les soldats de forteresse restants pour améliorer les lignes de communication.
En août 1915, les compagnies de travailleurs sont affectées aux « troupes auxiliaires du génie - T.A.G. » nouvellement formées. Début décembre 1914, 16 compagnies sont disponibles. En mai 1915, elles sont déjà 56, réparties en trois groupes, dont un travaille pour l'armée britannique et un autre pour l'armée française. Pendant tout le reste de la guerre, l'organisation, baptisée « corps des troupes auxiliaires du génie - C.T.A.G. » au début de 1916, ne cesse de se développer.
7. Les personnes condamnées à l'emprisonnement par la cour martiale peuvent, après avoir purgé trois mois de leur peine, demander à leur commandant de corps d'être redéployées au front. Sur base de l'avis de l'auditeur militaire, entre autres, trois options existent : la demande est refusée, un retour à l'unité avec suspension de la peine est accordé ou un transfert est ordonné vers l'une des nouvelles compagnies de réhabilitation (Rh), progressivement établies dans chaque division d'armée. Ces compagnies de réhabilitation sont des unités armées déployées pour des missions de combat normales. Avant leur transfert vers une compagnie de réhabilitation, les condamnés sont d'abord rééquipés et formés au sein du « peloton d'alimentation de la compagnie de réhabilitation », au Camp Ruchard. À partir de novembre 1915, ce peloton est élargi en compagnie. En avril 1916, une deuxième compagnie est formée à Challes, près de Parigné-l'Évêque.
8. Un total de 56 canons de ce type est fourni. Equipé des autres pièces et constitué de personnel issu de tous les régiments d'artillerie, le 7e B.F.A. (7th Belgian Field Artillery), composé de deux groupes de trois batteries chacun, est créé en mars 1915. Il est déployé pour soutenir les unités britanniques autour d'Ypres, de mai 1915 à mai 1917. Ce régiment appartient à des unités de combat non affectées à une division belge. Le 10 décembre 1916, lorsque les six régiments d'artillerie des divisions d'armée sont dédoublés et qu'un 7e régiment d'artillerie est formé pour la 1 D.A., sa dénomination passe de « 7e B.F.A. » à « 13e B.F.A. », pour éviter toute confusion. Tout au long de son existence, ce régiment spécial servira exclusivement l'armée britannique dans la région d'Ypres. Il est dissous le 17 mai 1917 et son personnel est alors transféré dans les autres régiments d'artillerie belges.
9. L'absence totale d'artillerie lourde dans l'arsenal belge d'avant-guerre se fait immédiatement cruellement ressentir. La première réaction pour y remédier de façon improvisée consistera en la création de deux groupes d'obusiers lourds (G.O.L.) dotés de trois batteries chacun. L'un des groupes est constitué de douze obusiers Krupp/Cockerill 15c L/16 achetés avant la guerre pour la défense de l'Escaut dans le cadre de la protection d'Anvers. Cependant, ce groupe ne dispose que de 1200 projectiles et d'aucun caisson de munitions. Les trains d'avant-garde sont uniquement destinés à déplacer les pièces localement et ne disposent pas de caisse de munitions non plus. Les

chevaux et les harnais pour les atteler manquent également. Le problème est cependant rapidement et temporairement résolu, avec quelques wagons portuaires plats pour transporter les maigres munitions et des chevaux de trait équipés de harnais de fortune pour tirer le tout. Ce premier G.O.L. participe déjà à la première sortie d'Anvers. Le deuxième G.O.L. est formé avec douze obusiers TR Schneider de 150 mm achetés en urgence par le gouvernement belge à la firme française Schneider. Il est opérationnel juste à temps pour prendre part à la seconde sortie d'Anvers. Début 1916, les G.O.L., entre temps au nombre de quatre grâce à des achats supplémentaires et à l'utilisation de pièces allemandes capturées, sont fusionnés dans le régiment d'artillerie lourde (R.A.L.). Le R.A.L., qui compte entre temps six groupes, devient trop volumineux. Début 1917, le commandement militaire décide de le scinder en un 1er R.A.L. et un 2e R.A.L. (avec l'artillerie militaire la plus lourde), les deux étant regroupés au sein d'une brigade d'artillerie lourde (B.A.L.).

Début 1918, la brigade d'artillerie lourde est complètement réorganisée : les obusiers de campagne lourds de calibre 150, dont l'Ob. 149.1 K., l'Ob. 150 S., l'Ob. 150A-02 et l'Ob150A-13, sont transférés vers les régiments d'artillerie de campagne lourde nouvellement constitués au niveau de la division d'armée (13e, 14e, 15e, 16e, 17e et 18e artillerie). Les pièces restantes, qui sont désormais toutes du type de celles appartenant à l'artillerie lourde, sont distribuées aux B.A.L. en fonction de leurs missions :

- 1 R.A.L. reçoit les canons lourds destinés aux tirs d'interdiction et de contrebatterie ;
- 2 R.A.L. reçoit les obusiers lourds et les mortiers destinés aux tirs de destruction.

10. Ces bataillons sont des unités des divisions d'armée au sein desquelles des soldats en provenance de centres de formation reçoivent un entraînement complémentaire à partir de 1917. Ces bataillons, organisés comme un bataillon d'infanterie ordinaire, constituent également la première réserve des régiments des divisions d'infanterie.